

AVIS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Me Line St-Pierre, greffière-trésorière adjointe de la municipalité régionale de comté de Kamouraska, que conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle du conseil de la MRC de Kamouraska, située au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec), le **jeudi 8 juin 2023 à 10 h**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires impayées, ainsi que des intérêts, pénalités et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais encourus ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL

PROPRIÉTAIRE

Isabelle Bérubé

Adresse de l'immeuble : 49, rue Notre-Dame
Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0

Matricule : 5355-19-3100

Numéro de lot : 5 427 980

Taxes dues (capital et intérêts) et frais encourus *: 2 702,26 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de Mont-Carmel, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **CINQ MILLIONS QUATRE CENT VINGT-SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGTS (5 427 980)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

Marie-Élaine Pigeon

Adresse de l'immeuble : 42, rue de la Montagne
Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0

Matricule : 5356-23-5479

Numéro de lot : 5 428 025

Taxes dues (capital et intérêts) et frais encourus *: 1 012,49 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de Mont-Carmel, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **CINQ MILLIONS QUATRE CENT VINGT-HUIT MILLE VINGT-CINQ (5 428 025)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

PROPRIÉTAIRE

ÉLAGAGE BSL INC.

Adresse de l'immeuble : 831, rang du Moulin
Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec) G0L 3J0

Matricule : 6272-51-6290

Numéro de lot : 5 170 834

Taxes dues (capital et intérêts) et frais encourus *: 2 956,28 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT TRENTE-QUATRE (5 170 834)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

Luc Morin

Adresse de l'immeuble : 280-282, rue Principale Est
Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec) G0L 3J0

Matricule : 6272-96-2880

Numéro de lot : 5 171 108

Taxes dues (capital et intérêts) et frais encourus *: 1 958,18 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE CENT HUIT (5 171 108)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

PROPRIÉTAIRE

Donald Chouinard

Adresse de l'immeuble : 506, route 230,
Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0

Matricule : 7083-40-3546

Numéro de lot : 6 110 056

Taxes dues (capital et intérêts) et frais encourus *: 3 068.87 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **SIX MILLIONS CENT DIX MILLE CINQUANTE-SIX (6 110 056)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRES

Manon Voyer,
Frédéric Nadeau

Adresse de l'immeuble : 761, route 289,
Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0

Matricule : 7083-40-4480

Numéro de lot : 4 949 674

Taxes dues (capital et intérêts) et frais encourus *: 4 644,12 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **QUATRE MILLIONS NEUF CENT QUARANTE-NEUF MILLE SIX CENT SOIXANTE-QUATORZE (4 949 674)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

PROPRIÉTAIRE

9222-6224 Québec Inc.

Adresse de l'immeuble : 148, chemin des Quatorze-Arpens
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

Matricule : 5368-32-7856

Numéro de lots : 4 009 041, 5 647 572, 6 308 951, 6 308 952 et 6 308 953

Taxes dues (capital et intérêts) et frais encourus *: 18 963,40 \$

DÉSIGNATIONS

Un immeuble situé dans la municipalité de Kamouraska, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **QUATRE MILLIONS NEUF MILLE QUARANTE ET UN (4 009 041)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

Un immeuble situé dans la municipalité de Kamouraska, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **CINQ MILLIONS SIX CENT QUARANTE-SEPT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DOUZE (5 647 572)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

Un immeuble situé dans la municipalité de Kamouraska, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **SIX MILLIONS TROIS CENT HUIT MILLE NEUF CENT CINQUANTE-ET-UN (6 308 951)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

Un immeuble situé dans la municipalité de Kamouraska, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **SIX MILLIONS TROIS CENT HUIT MILLE NEUF CENT CINQUANTE-DEUX (6 308 952)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

Un immeuble situé dans la municipalité de Kamouraska, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **SIX MILLIONS TROIS CENT HUIT MILLE NEUF CENT CINQUANTE-TROIS (6 308 953)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

* Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement devra être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même, d'une part, des intérêts et pénalités qui devront être calculés au moment du paiement de même que tout versement de taxes qui seraient devenu dû et exigible à ce moment. Ces taxes, intérêts, pénalités et frais encourus seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

CONDITIONS POUR ENCHÉRIR :

- Personne physique (pièce d'identité) :
 - Nom
 - Date de naissance
 - Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
 - Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

- Personne morale
 - Nom
 - Forme juridique et loi constitutive
 - Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale (pièce d'identité) :

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie du document l'autorisant à agir (ex. : résolution, mandat, procuration ou autre)

MODE DE PAIEMENT :

- Paiement complet au moment de l'adjudication en argent comptant, traite ou mandat bancaire, mandat-poste ou chèque visé à l'ordre de la MRC de Kamouraska ou par paiement électronique.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour défaut de paiement de taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (articles 1057 et suivants du Code municipal du Québec).

Pour empêcher la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalités et frais encourus) doit être **fait directement à la MRC de Kamouraska**. Si vous faites le choix de procéder par paiement électronique, il vous appartient, d'une part, de vous informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalités et frais encourus et, d'autre part, d'en informer la municipalité et la centre de services scolaire (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus de vente puisse être interrompu.

Donné à Saint-Pascal, ce 5^e jour du mois d'avril 2023.

La greffière-trésorière adjointe,

Me Line St-Pierre